083<u>-218300739-20240405-2024_35-DE</u>

Reçu le 05/04/2024 Pub**lié le 05/04/2024**

IV – ÉTATS ANNEXÉS IV PRESENTATION CROISEE, SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE **A1**

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	972,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	972,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

083-218300739-20240405-2024_35-DE Req<u>u le 05/04/2024</u>

Publié le 05/04/2024

IV

IV – ÉTATS ANNEXÉS

PRESENTATION CROISEE , SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00		972,83
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		972,83
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

083<u>-218300739-20240405-2024_35-DE</u>

Reçu le 05/04/2024

Pub**lié le 05/04/2024**

IV – ÉTATS ANNEXÉS

IV PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE **A2**

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	138 868,56	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	67 806,97	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 124,91	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	936,68	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	154 460,33	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 723,90	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 736,43	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

083-218300739-20240405-2024_35-DE Reç<u>u le 05/04/2024</u> Publié le 05/04/2024

IV **A2**

IV – ÉTATS ANNEXÉS

PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		138 868,56
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		67 806,97
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		70 124,91
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		936,68
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		154 460,33
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		33 723,90
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		120 736,43
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

١	MAIRIE LE LOGENTPROVENCE CINEMA - CFU - 2023		
	083-218300739-20240405-2024_35-DE		
	Reçi le 05/04/2024 Publiè le 05/04/2024	IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
	Publié le 05/04/2024 PRÉSENTATION PRÉSENTATION PRÉSENTATION DE LA CONTRACTOR DE LA CONTRACT	N AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	А3

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Y compris les rattachements.

2 - BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

(1) Y compris les rattachements.

3 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi		
INVESTISSEMENT						
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00		
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00		
FONCTIONNEMENT						
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00		
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00		

⁽¹⁾ Y compris les rattachements.

MAIRIE LE LA ENPERO DE L'ENCIEU CIRIEMA - CFU - 2023

083-218300739-20240405-2024_35-DE

Reç<u>u le 05/04/2024</u>

Publié le 05/04/2024

	IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRÉSENTATIO	N AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	А3

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi		
INVESTISSEMENT						
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00		
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00		
FONCTIONNEMENT						
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00		
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00		

⁽¹⁾ La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

			in in a second contract of the second contrac					
SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi				
INVESTISSEMENT								
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00				
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00				
FONCTIONNEMENT								
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00				
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00				
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00				
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00				

⁽¹⁾ La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

⁽²⁾ Y compris les rattachements.

⁽²⁾ Y compris les rattachements.

MAIRIE LE LA ENPERCO PERCO PER

083<u>-218300739-20240405-2024</u> 35-DE

Reçu le 05/04/2024

IV – ÉTATS ANNEXÉS IV Pub Tié le 05/04/20 B4- ÉTATS ANNEXÉS PATE IMONIAUX - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

	Date de la			Montant des ren	nboursements N		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de Montant maximum autorisé réaliser la ligne au 01/01/N de trésorerie (2)		Montant des tirages N	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 31/12/N	
5191 Avances du Trésor							
5192 Avances de trésorerie							
51931 Lignes de trésorerie							
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt							
5194 Billets de trésorerie							
5198 Autres crédits de trésorerie							
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

⁽¹⁾ Circulaire n° NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

⁽²⁾ Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

⁽³⁾ Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

083<u>-218300739-20240405-2024_35-DE</u>

Reçu le 05/04/2024

IV – ÉTATS ANNEXÉS

Pub Tie 1e 05/04/2024 B - ÉTATS ANNEXÉS PA RIMONIAUX - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

					Emprunts et		rigine du contrat						
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00								
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00								
1641 Emprunts en euros (total)					0,00								
1643 Emprunts en devises (total)					0,00								
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00								
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00								
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00								
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00								
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00								
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00								
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00								
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00								
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00								
1681 Autres emprunts (total)					0,00								

AR Prefecture MAIRIE LE LUC EN PROVENCE - CINEMA - CFU - 2023 083-218300739-20240405-2024_35-DE Emprunts et dettes à l'origine du contrat Reçu le 05/04/2024 Publié le 05/04/2024 Taux initial Possibilité Date Pério-Caté-Date du Type de Profil de d'émission ou dicité des gorie (Pour chaque ligne, indiquer le numéro Organisme prêteur ou chef Date de premier d'amorrembourtaux Niveau date de Nominal (2) Index (4) Taux Devise rembourd'emde contrat) d'intérêt de file signature rembourtissement sement de taux mobilisation actuariel sements prunt sement (5) (7) anticipé (1) (6) O/N 0.00 1682 Bons à moyen terme négociables (total) 0,00 1687 Autres dettes (total) 0,00 Total général

⁽¹⁾ Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

⁽⁶⁾ Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

⁽⁷⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

083-218300739-20240405-2024_35-DE

Reç<u>u le 05/04/2024</u> Publié le 05/04/2024

	IV – ANNEXES	IV
B - ANNEXES PATRIN	ONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

		Emprunts et dettes au 31/12/N													
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice					
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice			
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00			
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00			
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00			
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00			
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00			
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00			
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00			
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00			
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00			
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00			
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00			
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00			
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00			
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00			
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00			
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00			
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00			

⁽⁹⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

⁽¹⁰⁾ Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

⁽¹¹⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

MAIRIE LE LUC EN PROVENCE - CINEMA - CFU - 2023

083-218300739-20240405-2024_35-DE Rec(12) 1/20e 的分型收值的控制 apper soperations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage). Pub(13) Mentiannen tinderven 20012 au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à tau variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

MAIRIE LE LOCE INPERCOT ENCIE L'EIREMA - CFU - 2023

-218300739-20240405-2024 35-DE

Reçu le 05/04/2024

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B-ETATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal: montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

MAIRIE LE LUC EN PROVENCE - CINEMA - CFU - 2023

083<u>-218300739-20240405-2024_35-DE</u>

Reçu le 05/04/2024

IV – ÉTATS ANNEXÉS

IV B1.4

Pub Tié le 05/0 B/2 ETATS ANNEXÉS PATRIMO NIAUX – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

In	dices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

MAIDIE	FILICE	PROVENCE	- CINEMA	- CELL-	2023
IVIAIRIEL	_E LUG EI	NPROVENCE	- CINEWA	- CFU -	ZUZJ

AR Prefecture	MAIRIE LE LUC EN PROVENCE - CINEMA - CFU - 2023	
083-218300739-20240405-2024 35-DF		
Reçu le 05/04/2024	IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
Publié le 05/04/20 B⁴-ÉTATS ANNEXÉS PATR	MONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

	Emp	runt couvert						Instrument de co	uverture				
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éve Primes payées pour l'achat d'option	rtuelles Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

⁽²⁾ Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

⁽³⁾ Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

⁽⁴⁾ Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

MAIRIE LE LUC EN PROVENCE - CINEMA - CFU - 2023

AR Prefecture

083-218300739-20240405-2024_35-DE

Reç<u>u le 05/04/2024</u> Publié le 05/04/2024

IV – ÉTATS ANNEXÉS IV B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

		Effet de l'instrument de couverture													
Instruments de couverture		Taux pay	é	Taux reçu	7)	Charges et produits constaté	és depuis l'origine du contrat	Catégorie d'emprunt (8)							
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Index	Niveau de taux	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération	Après opération						
	Couvert	(5)	(6)	inuex	Niveau de laux	Charges C/666	Froduits C/766	de couverture	de couverture						
Taux fixe (total)						0,00	0,00								
Taux variable simple (total)						0,00	0,00								
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00								
Total						0,00	0,00								

⁽⁵⁾ Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

⁽⁶⁾ Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽⁷⁾ A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

-218300739-20240405-2024 35-DE

Reçu le 05/04/2024

IV – ÉTATS ANNEXÉS

IV **B1.6**

B ÉTÂTS ANNEXÉS PATRIMONIAUX — ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt			Organisme prêteur ou chef	Capital restant	Capital	Durée résidu-	Pério- dicité des rem-	Cara	Caractéristiques du taux			de sortie (10)	Annuité de	ICNE de	
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)		Profil (5)	refinance- ment	preteur ou chef de file	dû	réaménagé	elle	bour- se- ments (6)	Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	l'exercice
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00								0,00	0,00	0,00

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
- (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
- (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
- (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
- (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A: annuelle; T: trimestrielle; M: mensuelle, B: bimestrielle, S: semestrielle, X autre.
- (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
- (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
- (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
- (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
- (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

MAIRIE LE LA ENPERO DE L'ENCIEU CIRIEMA - CFU - 2023

083<u>-218300739-20240405-2024 35-DE</u>

IV – ÉTATS ANNEXÉS Reçu le 05/04/2024

IV Publie le 05/04B20ETATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N B1.7

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

	Date de			Du résidu anr	elle en		Taux (2)					Nom	inal	Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)				Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
N° du contrat d'emprunt	souscrip- tion du contrat initial	Date de renégocia- tion	Organisme prêteur	Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Type de taux (3)	Contrat initial	Taux act.	Type de taux (3)	Contrat renégoci	É Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié	Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Intérêts	Capital
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

- (1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.
- (2) Taux à la date de renégociation.
- (3) Indiquer: F: fixe; V: variable simple; C: complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).
- (5) Nominal à la date de renégociation.
- (6) Faire figurer 2 lettres: Pour le profil d'amortissement, indiquer: C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.
 - Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

MAIRIE LE LOCENPERCOT ENCEU CIRIEMA - CFU - 2023

083<u>-218300739-20240405-2024_35-DE</u>

Reçu le 05/04/2024

Pub Tie B - ETATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
- ETAT DE LA DETTE - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.8

DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de	Dont			
PAR PRÊTEUR	J,		l'exercice	Intérêts (3)	Capital		
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées).	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

⁽¹⁾ Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

⁽²⁾ La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

⁽³⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

083-218300739-20240405-2024 35-DE		
083 218300739-20240405-2024_35-DE Reçu le 05/04/2024 Publié le 05/04/2024 B - ÉTATS ANNE	IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
Publié le 05/04/2024 B – ÉTATS ANNÉ	KÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.9

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

 <u> </u>	<u> </u>		
IBELLES	Montant initial de la dett	e Dépenses de l'exercice	Dette restante

MAIRIE LE LUC EN PROVENCE - CINEMA - CFU - 2023

AR Prefecture	
083 <u>-218300739-20240405-2024_35-DE</u>	U
Reçu le 05/04/2024	
Publié le 05/04/2024 B – ÉTATS ANNEXÉ	5

ш		
	IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
8	PATRIMONIAUX – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE			
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500.00 €		2016-04-07	
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)		
L	Logiciel	3	15/12/2022	
L	Matériel informatique	5	15/12/2022	
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	10	15/12/2022	
L	Matériel classique	10	15/12/2022	
L	Mobilier	10	15/12/2022	
L	Matériel de bureau	5	15/12/2022	

MAIRIE LE LOCENPERCO ENCEUCIMEMA - CFU - 2023

083<u>-218300739-20240405-2024_35-DE</u>

Reçu le 05/04/2024 Publié le 05/04/2024

IV – ÉTATS ANNEXÉS B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES IV B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions de l'exercice	Montant des reprises de l'exercice	Montant des provisions constituées au 31/12/N
	la provision	Δ	(1) B	С	D = A + B - C
	PROVISIONS SE	MI-BUDGETAIRES (2)			<u> </u>
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
	PROVISIONS	BUDGETAIRES (2)			
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE LE LOCENPERO DE MOTEU CIREMA - CFU - 2023

083-218300739-20240405-2024_35-DE

Reçu le 05/04/2024

Pub(1): Pévisien nouselle quabondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions selni el budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

MAIRIE LE LOCENPERCO PERCO PERCO PENCIEU CINEMA - CFU - 2023

083<u>-218300739-20240405-2024_35-DE</u>

Reçu le 05/04/2024 Publié le 05/04/2024

IV **B4**

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNE KÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

AR Prefecture	MAIRIE LE LUC EN PROVENCE - CINEMA - CFU - 2023	
083-218300739-20240405-2024 35-DE		
Requ le 05/04/2024 Publié le 05/04/2024 Publié le 05/04/2024 RÉTATS ANNEYÉ	IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
Pub lié le 05/04/2024 B – ÉTATS ANNEXÉ	PATRIMONIAUX – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

MAIRIE LE LUC EI	N DROVENCE -	CINEMA -	CEIL - 2023
WAIRIE LE LUG EI	N PROVENUE:	CINCINA -	CFU - ZUZS

AR Prefecture	
083 <u>-218300739-20240405-2024_35-DE</u>	
Reçı le 05/04/2024	
Pub <mark>lié le 05/04/2024</mark>	ᇽ

4		
	IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
1	– ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la	Encours restant dû	Montant de l'ar	ICNE de	
	délibération	au 31/12/N	Capital	Intérêts	l'exercice
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

MAIRIE LE LÖBENPREVIENCEU CINGEMA - CFU - 2023 083 - 218300739 - 20240405 - 2024_35 - DE IV - ÉTATS ANNEXÉS Recp. 1 e 05/04/2024 IV - ÉTATS ANNEXÉS Publié 1e 05/04/2024 B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX - EMPRUNTS GARANTIS B7.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou	Montant initial	Montant initial Capital restant dû au 31/12/N		rési-		Taux initi	al		moyen c ur l'année		Catégorie d'emprunt	Indices ou devises pouvant	_	ntie au cours de ercice
	Année	Profil		chef de file			duelle	sements (2)	Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	(7)	modifier l'emprunt	En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

⁽¹⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

⁽²⁾ Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle; B : bimestrielle; T : trimestrielle ; X : autre.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

⁽⁵⁾ Taux annuel, tous frais compris.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽⁷⁾ Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽⁸⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

T .	D				
١R	ur	ΩТ.	$\boldsymbol{\mathcal{C}}$	т1	ıre

MAIRIE LE LUC EN PROVENCE - CINEMA - CFU - 2023

083<u>-218300739-20240405-2024_35-DE</u>

Reçu le 05/04/2024

Publié le

IV – ÉTATS ANNEXÉS IV
UX – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT B7.2

0 B 0 4 ÉTATS	<u>ANNEXÉS</u>	PATRIMO	<u>AINC</u>

Calcul du ratio (1)		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	В	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	С	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'eversies en 9/ (4)	1711	0.00
Part des garanties d'emprunt accordees au titre de l'exercice en % (4)	1711	0,00

⁽¹⁾ Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

⁽²⁾ Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

⁽³⁾ Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

⁽⁴⁾ Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

MAIRIE LE LOCENPEROTENCE L'ENSEMA - CFU - 2023

083<u>-218300739-20240405-2024_35-DE</u>

Reçu le 05/04/2024

Pub lié le 05/04/2024 B -ÉTATS ANNEXÉS PATRI

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
RIMONIAUX – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B8.1.1

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	0,00	
Personnes de droit privé	0,00	
Associations	0,00	
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	0,00	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,)	0,00	
Autres	0,00	

MAIRIE LE LUC EN PROVI	ICE - CINEMA - CFU -	2023
------------------------	----------------------	------

AR Prefecture	
083 <u>-218300739-20240405-2024_35-DE</u>	1
Recu le 05/04/2024	T

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

	Exer-						Montant des redevai	nces restant à courir		
Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	cice d'ori- gine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (1)
Crédits-bails mobiliers			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Crédits-bails immobiliers			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

⁽¹⁾ Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

Pub<mark>lié le 05/04/2024</mark>

ı	AR Prefecture	MAIRIE LE LUC EN PROVENCE - CINEMA - CFU - 2023	
	083 -218300739-20240405-2024_35-DE		•
	Reçu le 05/04/2024	IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
	Publié le 05/04/2024 B - ÉTATS ANNEXÉS	PATRIMONIALIX – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PLIBI IC-PRIVE	B8 3

ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de	Organismes	Nature des	Montant total	Montant de la	Durée	Date de fin	Somme des	Somme nette
	signature	cocontractants	prestations prévues	prévu au titre du	rémunération du	du	du contrat	parts invest. (1)	des parts
	du		par le contrat de	contrat de PPP	cocontractant	contrat	de PPP		invest. (2)
	contrat		PPP	(TTC)		de PPP			
	de PPP					(en			
						mois)			

⁽¹⁾ Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.

⁽²⁾ Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

MAIRIE LE LUC EN PROVENCE - CINEMA - CFU - 2023

AR Prefecture	MAIRIE LE LUC EN PROVENCE - CINEMA - CFU - 2023
083-218300739-20240405-2024_35-DE	
Reçu le 05/04/2024	IV – ÉTATS ANNEXÉS
Publié le 05/04/2024 B – ÉTATS ANNEX	S PATRIMONIAUX – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

IV

B8.4

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Pério- dicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	TOTAL	•			0,00	0,00	0,00
8017 Subvention	ons à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
8018 Autres en	gagements donnés				0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics						0,00	0,00
Au pr	ofit d'organismes privés (1)	0,00	0,00	0,00			

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

MAIRIE LE LORENPEROFENCEUCINEMA - CFU - 2023

083<u>-218300739-20240405-2024_35-DE</u>

Reçu le 05/04/2024 Publié le 05/04/2024 IV – ÉTATS ANNEXÉS B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

IV B8.5

ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en	Périodicité	Créance en capital à	Créance en capital	Annuité reçue au
d'origine			années		l'origine	au 31/12/N	cours de l'exercice
	Т	OTAL	`		0,00	0,00	0,00
8026 Redeva	nce de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail i	mmobilier)			0,00	0,00	0,00
8027 Subven	tions à recevoir par annuités (annuités restant à	recevoir)			0,00	0,00	0,00
8028 Autres	8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00
A 1'	exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00			
Enç	gagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

-218300739-20240405-2024 35-DE

Reçu le 05/04/2024

IV – ÉTATS ANNEXÉS

IV B-ÉTATS ANNÉ KÉS PATRIMONIAUX – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N **B9**

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	ЕМ	PLOIS BUDGETAIRE	S (3)	_	S POURVUS SUR	
, ,		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à 1 E %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

MAIRIE LE LUC EN PROVENCE - CINEMA - CFU - 2023

AR Prefecture 083-218300739-20240405-2024_35-DE

Reçu le 05/04/2024

	IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES	PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	В9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES	SECTEUR	REN	MUNERATION (3)	CON	ITRAT
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

Publié le 05/04/2024

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH: Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel ANIM : Animation.

PM · Police

OTR : Missions non rattachables à une filière.

- (3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)
 - 3-a°: article 3, 1er alinéa: accroissement temporaire d'activité.
 - 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 - remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 - 3-2: vacance temporaire d'un emploi.
 - 3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 - 3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 - 3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 - 3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 - 3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 - 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel
 - 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 - 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 - 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 - 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 - A: autres (préciser).
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

MAIRIE LE LACENPERCO ENCIEU CIREMA - CFU - 2023

083<u>-218300739-20240405-2024_35-DE</u>

Reçu le 05/04/2024

IV – ÉTATS ANNEXÉS

IV B10

Publie 18 05 ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX

- LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement		
Délégation de service public (3)						
Détention d'une part du capital						
Garantie ou cautionnement d'un emprunt						
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme						
Autres						

⁽¹⁾ Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

⁽²⁾ Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

⁽³⁾ Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU	B15.1
COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	

B15.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

	DEPENSES – MANDATS EMIS				
Article (1)	Libellé (1)	Montant			
011	Charges à caractère général	0,00			
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00			
016	APA	0,00			
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00			
65	Autres charges de gestion courante	0,00			
66	Charges illiancieres	0,00			
67 AR Preie	Cture Charges spécifiques	0,00			
083 -88 18300739-2024040	⁵ Dotations aux provisions, dépré lations	0,00			
Reç u le 05/04/2024 Pub l914 le 05/04/2024	Atténuations de produits	0,00			
	Total des dépenses réelles	0,00			
042	042 Opérations ordre transf. entre sections				
043	043 Opérations ordre intérieur de la section				
	Total des dépenses d'ordre				
	TOTAL GENERAL	0,00			

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU	B15.2
COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	

B15.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

		DEPENSES – MANDATS EMIS		
	Article (1)	Libellé (1)	Montant	
	10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	
	13	Subventions d'investissement	0,00	
	16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	
	018	RSA	0,00	
	20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	
	204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	
	21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	
	22 AR Pr	அ ங்களை reçues en affectation hors opérations)	0,00	
083	23 218300739-202	Immobilisations en cours (hors opérat pns)	0,00	
Reç	u 26 le 05/04/202	Participations et créances rattachées	0,00	
Puk	27	Autres immobilisations financières	0,00	
	Opérations d'équiper	nent (1 ligne par opération)		
	Opérations pour com	pte de tiers (1 ligne par opération)		
		0,00		
	040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00	
	041 Opérations patrimoniales		0,00	
		Total des dépenses d'ordre		
		TOTAL GENERAL	0,00	

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

1	AR Prefecture	MAIRIE LE LUC EN PROVENCE - CINEMA - CFU - 2023	
	083-218300739-20240405-2024_35-DE		
	Reçu le 05/04/2024	IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
	Publie le 05/04/2024 C_ÉTATS ANN	XÉS BUDGÉTAIRES – FOUII IRRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1 1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALE	S A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B	3 080,00	3 080,00
16 Emprunts et dette	s assimilées (A)	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transfer	ts à déduire des ressources propres (B)	3 080,00	3 080,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	3 080,00	3 080,00

	Op. de l'exercice	Restes à réaliser en dépenses au	Solde d'exécution	TOTAL
	l l	31/12	D001 de l'exercice précédent (N-1)	II
Dépenses à couvrir par des ressources	3 080,00	0,00	0,00	3 080,00
propres	0 000,00		-,00	0 000,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

MAIRIE LE LARENPEROTENCELTINEMA - CFU - 2023

083<u>-218300739-20240405-2024_35-DE</u>

Reçu le 05/04/2024

Publié le 05/04/2024

IV – ÉTATS ANNEXÉS

C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

IV C1.2

RESSOURCES PROPRES

	•	AESSOURCES PROFRES	
Art. (1) Libellé (1)		Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESS	GOURCES PROPRES) = a + b	8 755,94	III 9 728,77
Ressources propr	res externes de l'année (a)	0,00	972,83
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	972,83
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressources propr	es internes de l'année (b) (3)	8 755,94	8 755,94
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
281838	Autre matériel informatique	2 985,84	2 985,84
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	2 487,00	2 487,00
28188	Autres immo. corporelles	3 283,10	3 283,10
29	Dépréciations des immobilisations		
31	Matières premières (et fournitures) (4)		
33	En-cours de production de biens (4)		
35	Stocks de produits (4)		
39	Dépréciation des stocks et en-cours		
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49	Dépréciation des comptes de tiers		
59	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

MAIRIE LE LOCENPEROTENCEU	MSEMA - CFU - 2023				
083-218300739-20240405-202 Regu le 05/04/2024	4_35-DE				
Publié le 05/04/2024	Opérations de l'exercice	Restes à réaliser en recettes	Solde d'exécution	Affectation	TOTAL
		au 31/12	R001 de l'exercice précédent	R1068 de l'exercice précédent	IV
Total ressources propres disponibles	9 728,77	0,00	56 472,12	0,00	66 200,89

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	ll l	3 080,00
Ressources propres disponibles	IV	66 200,89
Solde	V = IV - II (5)	63 120,89

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

⁽³⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁴⁾ Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

MAIRIE LE LÖBENPROFENCEUCINEMA - CFU - 2023 083 - 218300739 - 20240405 - 2024_35 - DE Reç 1 le 05/04/2024 IV - ÉTATS ANNEXÉS

C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

IV

C2.1

	OF GATION DECAPTORIOATIONS DE L'ACCEPTION DE L'ALEMENT									
ОТИА	PRISATION DE PROGRAMME *	Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

^{*} Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.

Publié le 05/04/2024

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

⁽²⁾ Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

⁽⁶⁾ Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

MAIRIE LE LOCENPEROTENCE L'ENGEMA - CFU - 2023	
083 <u>-218300739-20240405-2024_35-DF</u>	
Recu le 05/04/2024	IV – ÉTATS ANNEXÉS

Reçu le 05/04/2024	IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
Publié le 05/04/2024 C – ÉTAT	S ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT	C2.2

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTO	AUTORISATION D'ENGAGEMENT * Chapitre (s) Stocks AE votées disponibles à l'année l'année réalisés au 01/01/N (exercices antérieurs) (1)		Flux d'AE affectées dans l'année (2) (3)		Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)			
Numéro	Libellé		(CASO, CASO CALLED AND AND AND AND AND AND AND AND AND AN		(.,	1=7	(C)	(.) = (.) : (=)	(6)	(6) = (1)
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

^{*} Le détail par engagement n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005.

(6) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

⁽²⁾ Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

MAIRIE LE LOGENPEROVENDE UCINEMA - CFU - 2023		
083-218300739-20240405-2024 35-DF		
Recul le 05/04/2024 Publié le 05/04/2024	IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
Publié le 05/04/2024 AUTRES ELEMENTS D'IN	FORMATION – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	D1

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale					
Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N	
Total	0.00	0.00	0.00	0.00	

⁽¹⁾ Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

⁽²⁾ Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

⁽³⁾ Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

MAIRIE LE LOCENPERO DE MOTEU CINEMA - CFU - 2023		
083-218300739-20240405-2024_35-DE		
Reçu le 05/04/2024	IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
Publifie D AUTRES ELEMENTS D'INFORMATI	DN – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D2.1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité
				(SPIC/SPA)

AR Prefecture	MAIRIE LE LUC EN PROVENCE - CINEMA - CFU - 2023	
083 <u>-218300739-20240405-2024_35-DF</u>		
Regu le 05/04/2024	IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
Publié le 05/04/2024 D – AUTRES El	EMENTS D'INFORMATION – GESTION DES FONDS EUROPEENS	D5

Cet état ne contient pas d'information.

	MAIRIE LE LOCENPEROVENCE UCINEMA - CFU - 2023		
	083-218300739-20240405-2024_35-DE		
١	Reçu le 05/04/2024	IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
	Publié le 05/04/2024 D - AUTRES ELEMEN	S D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	D7

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

ELUS BENEFICIAIRES	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT
LEGO BENEI IOIAINEO	ACTIONS DE L'ORMATION LINANGEES L'AR LA GOLLEGITATIE GOLL ETABLISCEMENT
DES ACTIONS DE FORMATION	

-218300739-20240405-2024 35-DE

Reçu le 05/04/2024

IV – ÉTATS ANNEXÉS

IV D8

Publié le 05004 AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT RELATIF AUX RESSOURCES ET DEPENSES DE LA FORMATION – PROFESSIONNELLE DES JEUNES – Annexe à l'article D. 4312-7

Evolution des dépenses associées à la formation professionnelle des jeunes

	APPRENTISSAGE		ENS PRO		FORMATIONS CONTINUES			TOTAL				
	ss statut scolaire			en alternance								
	Année	Année	%	Année	Année	%	Année	Année	%	Année	Année	%
	n	n-1		n	n-1		n	n-1		n	n-1	
Montant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Etat des ressources de l'apprentissage

procedurers	MONTANT				
RESSOURCES	Année n	Année n-1	%		
1ère section FNDMA	0,00	0,00	0,00		
2 ^{ème} section FNDMA	0,00	0,00	0,00		
Dotations décentralisation (1)	0,00	0,00	0,00		
Dotation indemnité comp. forfaitaire	0,00	0,00	0,00		
Contribution additionnelle (2)	0,00	0,00	0,00		
FSE	0,00	0,00	0,00		
FEDER	0,00	0,00	0,00		
FEOGA	0,00	0,00	0,00		
Reversement excédent de ressources CFA (3)	0,00	0,00	0,00		
Autres ressources	0,00	0,00	0,00		
Total ressources externes	0,00	0,00	0,00		
Effort propre de la collectivité	0,00	0,00	0,00		
Total ressources	0,00	0,00	0,00		

⁽¹⁾ Dotations au titre des lois du 7 janvier 1983 et du 23 juillet 1987.
(2) Article 37 de la loi de finances initiale pour 2005.
(3) Article R. 116-17 du code du travail.

	MAIRIE LE LERENPEROTENCEUTREMA - CFU - 2023
п	

)83<u>-218300739-20240405-2024_</u>35-DE

Pub lie 05/04/2024 IV – ÉTATS ANNEXÉS

Pub lie 05/04/2024 D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)

IV – ÉTATS ANNEXÉS

IFORMATION – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)

D10

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. la liste des opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévisions / réalisations
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévisions / réalisations
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

MAIRIE LE LUC EN PROVENCE - CINEMA - CFU - 2023

IV

D11.1

AR Prefecture 083<u>-218300739-20240405-2024_35-DE</u> IV – ÉTATS ANNEXÉS Reçu le 05/04/2024 Pub**lié le 05/04/2024** D - AUTRES ELÉMENTS D'INFORMATION - ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)			
Article (2)	Libellé (2)	Montant	
Remboursement d'emp	runts et dettes assimilées	0,00	
Acquisitions d'immobilisations		0,00	
Opérations d'équipeme	nt (1 ligne par opération)	0,00	
Autres dépenses éventuelles		0,00	
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		0,00	
Total des dépenses réelles		0,00	
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00	
041 Opérations patrimoniales		0,00	
Total des dépenses d'ordre		0,00	
TOTAL GENERAL		0,00	

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2	2) Libellé (2)	Montant
Souscription d'emprunts et dettes assimilées		0,00
Dotations et subventions reçues		0,00
Autres recettes éventuelles		0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		0,00
Total des recettes réelles		0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

⁽¹⁾ Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

⁽²⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

MAIRIE LE LACENPEROTENCE L'ENGEMA - CFU - 2023

083<u>-218300739-20240405-2024_35-DE</u>

Reçu le 05/04/2024 Pub<mark>lié le 05/04/2024</mark> IV – ÉTATS ANNEXÉS

D - AUTRES ELENENTS D'INFORMATION - ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

IV D11.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)			
Article (2)	Libellé (2)	Montant	
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges spécifiques	0,00	
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
Total des dépenses réelles		0,00	
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00	
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	
Total des dépenses d'ordre		0,00	
	0,00		

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)			
Article (2)	Libellé (2)	Montant	
Recettes issues de la TEOM		0,00	
Dotations et participations reçues		0,00	
Autres recettes de fo	onctionnement éventuelles	0,00	
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	
75	Autres produits de gestion courante	0,00	
76	Produits financiers	0,00	
77	Produits spécifiques	0,00	
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00	
013	Atténuations de charges	0,00	
Total des recettes réelles		0,00	
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00	
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	
Total des recettes d'ordre		0,00	
TOTAL GENERAL		0,00	

MAIRIE LE LOCENPEROTENCE L'ORIEMA - CFU - 2023

083-218300739-20240405-2024_35-DE

Reçu le 05/04/2024

Pub(Մ)։ Dépenses et geoettes/directes afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.